

Tableau comparatif des types de contrats en colocation

Critère	Bail individuel	Bail collectif sans clause de solidarité	Bail collectif avec clause de solidarité (bail solidaire)
Solidarité entre colocataires	✗ Aucune	✗ Aucune	☑ Oui : chacun peut être tenu de payer pour les autres
Type de contrat signé	Un contrat par colocataire	Un seul contrat signé par tous	Un seul contrat signé par tous avec clause de solidarité
Flexibilité	☑ Très élevée : départ facilité	⚠ Moyenne : départ plus compliqué	✗ Faible : remplacement souvent exigé en cas de départ
Gestion en cas de non-paiement	☑ Simple : impact limité à l'individu	⚠ Complexe : difficile à répartir sans solidarité	☑ Facile pour le bailleur : les autres colocataires sont redevables
Adapté à qui ?	☑ Colocataires souhaitant une indépendance juridique	🔄 Colocations avec entente équilibrée mais souple	☑ Propriétaires cherchant une garantie maximale et groupe stable